



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTÉE 2026



- Enfants nés en 2023 (entrée maternelle)
- Enfants déjà scolarisés qui arrivent dans la commune

En Mairie :

- Copie du livret de famille (page des parents + celle de l'enfant)
- Carnet de santé à jour des vaccinations
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (en cas de déménagement)

Ensuite auprès de la directrice de l'école avec les documents remis par la Mairie :

Groupe Scolaire Lucien Bunel

Madame Estelle HADDADI

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au : 01.34.16.32.86

Ou par mail (de préférence) :

0950321h@ac-versailles.fr

Tous nos formulaires d'inscriptions et règlements sont téléchargeables sur
www.village-de-montlignon.fr